

## PROJET DE LOI PEILLON

### 2015 : LE BAC RESTERA-T-IL UN EXAMEN NATIONAL ANONYME ?

#### AUJOURD'HUI

**En dépit de nos revendications, le ministre ne veut rien changer à la réforme du lycée.**

▷ **Les horaires de langues vivantes** n'ont pas augmenté. Le contrôle en cours de formation unanimement rejeté est maintenu en 2013. Les professeurs sont toujours obligés de concevoir leur propre sujet et de procéder à la certification de leurs propres élèves.

▷ **Les horaires antérieurs d'histoire géographie** n'ont pas été rétablis en série S.

Il en est de même de tous les horaires disciplinaires.

▷ **La réforme catastrophique des STI** se poursuit

▷ **La "reconquête du troisième trimestre"** se poursuit, aggravant les conditions de correction et les modalités des épreuves du baccalauréat.

▷ **Les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé** continuent de dévorer les horaires disciplinaires.

#### APRES LE VOTE DE LA LOI

**Le ministre veut poursuivre et aggraver la réforme du lycée.**

*"A partir de 2014, des évolutions substantielles seront menées. Elles porteront notamment sur des pratiques pédagogiques innovantes (travaux personnels encadrés en terminale, projets interdisciplinaires, (...), l'articulation avec l'enseignement supérieur..." (Annexe du projet de loi d'orientation p. 38.)*

Selon le ministère la réforme Chatel du lycée est « restée au milieu du gué ». Un groupe de travail se met en place maintenant au ministère. Ce qui se trame, c'est :

▶ La volonté d'introduire la polyvalence au lycée, sous couvert de lien avec l'université et au motif que des licences pluridisciplinaires sont mises en place, **la mise en place d'un lycée à la carte, modulaire à la place des séries actuelles.**

▶ L'enseignement par compétences et le livret de compétences imposés au lycée pour faire lien avec l'école du socle. Le ministre a annoncé **de nouvelles suppressions d'heures de cours disciplinaires.**

▶ **La fin du baccalauréat comme examen national anonyme**, dans le cadre du continuum bac- 3/ Bac + 3 et incompatible avec l'évaluation des compétences.

▶ **L'autonomie renforcée des établissements au détriment des horaires nationaux**, des contrats d'objectifs tripartites établissement-rectorat-régions, donnant à ces dernières un droit de regard.

#### FORCE OUVRIERE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

*C'est maintenant qu'il faut revendiquer l'abandon de la réforme Chatel et le rétablissement des horaires disciplinaires, le maintien du baccalauréat.*

*C'est maintenant qu'il faut revendiquer que le ministre renonce à ses projets, retire son projet de loi !*